

■ **Au Grain d'Orge Sàrl**, à Moudon, avenue du Grand-Pré  
1 A. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 14 juin  
2004. But: exploitation d'un commerce d'eaux minérales, bières,  
vins, spiritueux et autres produits alimentaires. Capital social  
entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens  
selon convention du 14 juin 2004 et bilan au 31 décembre 2003:  
actifs (CHF 109'951.50) et passifs (CHF 29'399.10) de la société  
en nom collectif Au Cep d'Or Germond et Troutot, à Neuchâtel,  
soit un actif net de CHF 80'552.40, acceptés pour ce prix, dont  
CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF  
60'552.40 constituant une créance des apporteurs contre la société.  
Associés: Germond Jean-Claude, de et à Lucens, avec une part  
de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Troutot Fabrice,  
de et à Neuchâtel, avec une part de CHF 1'000, sans signature.  
Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7345 du 14.07.2004  
(02369486 / CH-550.1.040.080-7)